

Irlande : Point d'actualité au 15 avril d'après SER/CAA

Résumé :

Au 13 avril, 10 647 cas ont été détectés en Irlande et 365 décès recensés.
Les mesures de distanciation sociale sont prolongées au moins jusqu'au 5 mai.

Les professionnels irlandais demandent la mise en place d'un dispositif d'assurance-crédit court terme pour l'export.

Bord Bia annonce un plan d'action spécifique pour accompagner les entreprises pendant la crise.

Le marché de l'orge souffre de la baisse de la consommation de boisson.

Les professionnels du machinisme agricole rassurent sur leur capacité à assurer les services nécessaires aux agriculteurs irlandais.

- **Contexte général**

Au 13 avril, 10 647 cas ont été détectés en Irlande et 365 décès recensés.

Le 10 avril, le Premier ministre irlandais, Leo Varadkar, a annoncé une prolongation jusqu'au 5 mai des mesures de distanciation sociale en vigueur. Le gouvernement irlandais, qui n'a jamais prononcé le mot de « confinement », travaille sur les modalités d'un allègement progressif de ces mesures après le 5 mai, si la situation sanitaire le permet.

- **Restrictions aux frontières pour les personnes**

Le Department of Foreign Affairs déconseille tout voyage non essentiel à l'étranger au moins jusqu'à nouvel ordre.

Toute personne pénétrant sur le territoire irlandais (sauf en provenance d'Irlande du Nord) doit observer un auto-confinement de 14 jours (y compris les résidents irlandais). Ceci ne concerne pas les transporteurs routiers, pilotes et équipages maritimes. <https://www.gov.ie/en/publication/e885b2-covid-19-coronavirus-travel-advice/>

- **Circulation des marchandises (import export)**

Il n'y a pas de restriction au transport de marchandise.

- **Mesures transversales de soutien à l'économie**

Des mesures transversales de soutien à l'économie ont été prises en trois temps les 9 et 24 mars, puis le 8 avril. Quelques mesures emblématiques :

- Subventionnement des entreprises en vue du maintien des salaires à hauteur de 70 % du salaire net plafonné des employés (l'employeur est invité à verser un complément) ;
- Hausse des indemnités chômage à 350€/semaine pour une durée portée à 12 semaines ;
- Financement spécifique destiné au service de santé (435M€) ;
- 1Md€ destinés aux entreprises, dont 650 M€ de soutien aux PME (liquidités) qui garantissent et/ou abondent des prêts aux entreprises, en partie non-garantis, et 350 M€ pour des mécanismes mis en place via les agences publiques (Enterprise Ireland, équivalent irlandais de Business France).

- Suspension des intérêts moratoires sur les retards de paiement de TVA et de cotisations sociales pour les PME ;
- Examen au cas par cas de la situation fiscale des entreprises rencontrant des difficultés.
- La banque centrale irlandaise a annoncé un moratoire de 3 mois sur les prêts contractés auprès des banques irlandaises pour les clients affectés par le Covid-19 ;
- Aménagements ou moratoires sur le paiement des loyers et des services ;

Pour voir plus de détail sur ces mesures consulter les sites gouvernementaux : <https://dbei.gov.ie/en/What-We-Do/Supports-for-SMEs/COVID-19-supports/Government-supports-to-COVID-19-impacted-businesses.html> .

- **Problématiques / mesures spécifiques à certaines filières agricoles et pêche**

Food and Drink Ireland demande l'introduction d'un dispositif spécifique d'assurance-crédit export de court terme. Les industriels de l'agroalimentaire demande que le plan de 1 Md d'€ annoncé par le gouvernement la semaine dernière soit complété pour donner plus de marges de manœuvre financières aux opérateurs. A ce titre, l'export est un volet majeur et ils demandent qu'un nouveau système de crédit export de court terme soit mis en place, cohérent avec le nouveau cadre temporaire sur les aides d'Etat.

Bord Bia annonce un plan d'action spécifique pour mieux accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires irlandaises pendant la crise. L'objectif présenté est de pouvoir les aider à s'adapter aux nouvelles conditions de marché pour passer aux mieux la période de crise et reconquérir ensuite les marchés. Bord Bia prévoit notamment d'alimenter les opérateurs avec des veilles régulières sur l'évolution des tendances de consommation ainsi que sur l'état des marchés dans le monde. Bord Bia annonce également un fond de 1 M€ en vue d'offrir une assistance marketing aux entreprises pour s'adapter au nouveau contexte via notamment le développement du e-commerce (les entreprises peuvent postuler d'ici au 16 avril).

Le marché de l'orge souffre de la baisse de la consommation de boissons. Compte tenu de la fermeture des commerces, restaurants et bar, la consommation de boisson a diminué, entraînant une baisse des prix de l'orge. Le prix à la tonne est de 167 € cette année, contre 174 € l'an dernier. L'Irish Farmers Journal précise qu'en décembre dernier, les producteurs se sont vu offrir un prix de 180 € par tonne pour 20% de leurs contrats, et 175 € par tonne encore en janvier dernier pour 20% de contrats supplémentaires.

Les professionnels du machinisme agricole assurent qu'ils resteront en capacité de fournir leur service aux agriculteurs. La Farm Tractor and Machinery Trade Association indique que ses membres continueront à réaliser les réparations nécessaires pour que le secteur agricole puisse continuer à fonctionner pendant la crise du COVID 19. Elle rappelle que la fourniture, la réparation et l'installation de machines et équipement pour les services essentiels fait bien parti des activités considérées comme « essentielles » par le gouvernement irlandais.